

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kristina Michaud
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse

Une sécurité financière pour toutes les personnes âgées

MATANE, le 24 mai 2022 – La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, Kristina Michaud, réclame une fois de plus du gouvernement fédéral que soit bonifiée la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) pour toutes les personnes âgées.

« Selon les données du gouvernement du Québec, les régions administratives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont celles qui ont les plus hauts pourcentages de citoyens âgés de 65 ans et plus. En cette période marquée par une flambée des prix à la consommation, bonifier la SV pour toutes les personnes âgées me semble être la moindre des choses », explique Mme Michaud.

À compter de juillet 2022, la SV sera bonifiée de 10 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Toutefois, les personnes âgées de moins de 65 à 74 ans n'auront pas droit à cette bonification. À cet effet, la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) a aussi adopté, le 24 mars dernier, une résolution demandant au gouvernement fédéral de bonifier les prestations pour toutes les personnes âgées. Malheureusement, la TREMBSL a reçu une réponse laconique du Secrétariat des aînés du Canada qui lui rappelait que les aînés vivent maintenant plus longtemps, ce qui explique la décision de réserver cette bonification aux personnes âgées de 75 ans et plus. Une justification qui ne tient pas la route pour la députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

Pendant ce temps, la Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) signale que les organismes communautaires font état de nombreux problèmes pour les gens du bel âge. « Tout coûte plus cher depuis plusieurs mois en cette période d'inflation historiquement élevée. On doit à celles et ceux qui ont bâti nos communautés un minimum de respect en leur garantissant un pouvoir d'achat digne, sans qu'ils se demandent s'ils pourront payer l'essence et l'épicerie à la fin du mois », conclut Mme Michaud qui réclame une augmentation des prestations de SV de 110\$ par mois pour tous les aînés de 65 ans et plus.

-30-

Source :
Jérôme Lévesque-Boucher
Conseiller en communications pour Kristina Michaud
418-713-9159